

ASSEMBLEE GENERALE - ANNEE 2004

COLLECTIF FRATERNITE SALONAISE

Le 22 mars 2006,
Salle Saint François
A Salon de Provence

Etaient présents : M. PALETTI, M. CORTESI Claude, M. DUMAS, Mme ROUSSELET, M. CORTESI Robert, Mme MISSEMER, Mme FALETTA , Mme LEFLOCH, M. FERRAT, Melle VIUDES, M. MITRIDATI, Mme FLORI M-C., Mme BLANC-PARDIGON, Mme RAIRE, Mme JULLIAN, Mme MERCIER, M. HERRSCHER, Mme STOFATI, Mme CASANOVA C., M. ISNARD, Mme DELAINE, Mme MANARIN, Mme NEBBIA, Mme LAYE, Mme AKERIM, Mme SAHOULI, Mme MULLER, M. BANCEL, Mme DIAZ-ALBO, Mme SEGUELA, M. LOMBARD, M. TABAZINSKI, Mme CAVET, M. ROUQUETTE, M. MULLER, Melle DELAGE, M. RABOINE, Mme TARBY, M. LAUGIER, M. BONNIOT, M. BEAUCHIER, M. GARCIA, M. NICOLAS, Mme BRISSON, Mme BANTEGNIE, Mme MISSEMER A-M., M. HOUIN, Mme ARNOUD, Mme MENJELON, M. CIGALA, M. SEC, Mme TRAUTNER, M. HEBERT, Mme TEISSIER, Mme LAHOUCHE, M. GERONDE, Mme DELMAS, Mme BUFFONE, Mme GAMELIA, M. GASTARD.

Etaient excusés : M. MAS, M. KERT, M. LEANDRI, Mme ENSERGUEUX, M. LAPIERRE, Mme ATTRAIT, M. HOUSSE, Mme MICHELON, M. CALVIN.

Accueil des invités par M. PALETTI et M. CORTESI. L'Assemblée Générale commence à 18h15.

◆ **Le président, M. PALETTI**, présente son rapport moral pour l'année 2004.
(Voir annexes)

◆ **Le directeur, M. CORTESI** présente le rapport d'activité de l'année 2004.
(Voir annexes)

◆ **Monsieur PANSIER**, expert-comptable, présente le bilan financier pour l'exercice 2004. Il explique que le résultat excédentaire en 2004, d'un montant de 10 140 € a rendu la situation nette positive, à hauteur de 7 089 €. Cela représente une trésorerie d'environ 3 mois de charges, ce qui est un minimum pour une association subventionnée. Il conclut en précisant que l'association doit rester vigilante sur ses engagements à venir et maîtriser sa gestion.

◆ **Intervention de M. LARGUIER**, Commissaire aux comptes. Il précise que sa mission correspond à une obligation légale qui concerne toutes les associations qui perçoivent 150 000 € et plus de subventions publiques. Il a pour fonction d'une part, la certification des comptes de l'association. A ce titre, il certifie sans réserve les comptes présentés par M. PANSIER. Il ajoute que trois mois de trésorerie lui semblent effectivement nécessaires. Il rappelle que l'assemblée 2005 devra être convoquée avant le 30 juin 2006. La loi impose un délai de 6 mois pour approuver les comptes d'une association.

D'autre part, il a pour fonction le contrôle des conventions réglementées. Il a donc procédé à l'analyse des opérations rentrant dans cette obligation et cite à ce titre : la mise à disposition de personnel de Frat'Imprim, un partenariat relatif à la prise en charge des frais postaux, à la mise à disposition de matériel, une convention d'appui technique et du détachement de personnel.

◆ **Vote des différents rapports :**

Rapport moral : adopté à l'unanimité

Rapport d'activités : adopté à l'unanimité

Rapport financier et affectation du résultat de 10 140 € au report à nouveau : adopté à l'unanimité

◆ **Questions diverses :**

Intervention de M. DUMAS qui souhaite que le Conseil d'Administration se fasse davantage connaître.

Intervention de Mme BLANC-PARDIGON pour féliciter l'équipe de la Fraternité Salonnaise, pour le travail effectué. Elle précise que le local abritant l'accueil Familles et l'Accueil de Jour est mise à disposition par la mairie et se félicite de ce travail de partenariat.

◆ **Election du Conseil d'administration :**

Sont renouvelées, par 11 votes sur 14, comme membre du Conseil d'Administration, les 14 associations suivantes :

- G2A,
- Secours Catholique,
- Paroisse de Salon,
- Eglise Evangélique Libre,
- Fraternité des Moreuil,
- Saint Vincent de Paul,
- Comité d'action contre la faim et pour le développement,
- Les Amis de la Frat,
- Entraide de l'Eglise Réformée,
- Equipes Saint Vincent
- Centre social du Vieux Moulin,
- CARGO,
- ESAÏ 35,
- Frat'Imprim.

Le président clôture la séance à 19h30, un apéritif est offert.

Fait à Salon de Provence, le 23 mars 2006.

Le président,
Antoine PALETTI

La secrétaire,
Géraldine VERVISCH